

Lillebonne, le 10 octobre 2016

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

À

Mesdames les Directrices,  
Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles  
maternelles, élémentaires et primaires de la circonscription

Inspection de l'Éducation  
Nationale

## NOTE DE CIRCONSCRIPTION N° 4

### Le conseil école-collège

Circonscription de Lillebonne

Téléphone  
02 32 08 97 01

Mél.  
1760031a@ac-rouen.fr

11 Rue Auguste Desgenétais  
76170 Lillebonne

Le conseil école-collège a été institué par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Le champ de compétence du conseil école-collège s'étend à tous les élèves de l'école et du collège. Il ne se limite donc pas à assurer la liaison entre les classes de CM2 et de sixième, désormais associées au sein du cycle 3, et porte sur tout le parcours scolaire, de l'école primaire à la fin du collège.

La loi attribue au conseil école-collège la mission de proposer des actions de coopération, des enseignements et des projets pédagogiques communs, visant à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce conseil a donc vocation à être un espace permettant une meilleure connaissance réciproque des attendus des différents degrés d'enseignement et des pratiques pédagogiques mises en œuvre, et un lieu d'échange entre les équipes enseignantes sur leurs pratiques et les contenus de leurs enseignements, pour mettre en œuvre des projets communs.

Conformément au décret n°2013-683 du 24 juillet 2013, je vous demande de bien vouloir désigner en conseil des maîtres un professeur référent pour votre école. Celui-ci sera chargé de participer aux 2 réunions par an permettant la définition d'un programme d'actions et son bilan.

Je vous remercie de bien vouloir me communiquer le nom du référent de votre école par retour de mail (un seul référent par RPI).

D'ores et déjà en concertation avec les principaux des collèges, les premiers conseils école-collège ont été fixés sur les thématiques suivantes :

Thème décidé en juin	Secteur	Dates - horaires
Production d'écrits	Collège PMF de Lillebonne	Vendredi 25 novembre -17h00
Différenciation	Collège Calmette de ND Gravenchon	Jeu di 8 décembre – 17h00
Motivation	Collège Côte Blanche de Lillebonne	Mardi 13 décembre – 17h00
Différenciation	Collège Roncherolles de Bolbec	Mardi 8 novembre – 17h
Différenciation	Collège Jean Monnet de Gruchet le Valasse	Jeu di 17 novembre – 16h45

